



La Direction Technique Nationale
Réf. : GG/EC/JP/2014-06-26/049

Mesdemoiselles, les membres de l'équipe de France U18 de hockey sur glace, sélectionnées pour le stage de Vaujany

Issy les Moulineaux, le 25 juin 2014

Chères amies,

J'ai le plaisir de vous annoncer que vous avez été présélectionnées au sein de l'Equipe de France qui sera réunie pour trois rencontres amicales contre la Suisse

VAUJANY
du 25 au 31 août 2014.

Vous recevrez avant le 15 août la liste définitive des joueuses retenues pour ce stage.

Pour tout renseignement complémentaire, vos contacts sont :

Emmanuel COLLIOT 06 03 15 24 37 - e.colliot@ffhg.eu
Jocelyne BROUART 01 41 33 03 43 - j.brouart@ffhg.eu

Je vous prie de croire, chères amies, en l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Gérald GUENNELON
Directeur Technique National

Copies : Messieurs TARDIF - ROPERT - Membres du Bureau de la FFHG - Présidents de clubs concernés - Cadres Techniques par courriel.

ENCADREMENT

Manager:	Emmanuel COLLIOT
Entraîneur Chef:	Nolwenn ROUSSELLE
Entraîneur :	Franck MURGIER
Kinésithérapeute	<i>à déterminer</i>
Médecin :	<i>à déterminer</i>
Responsable Matériel :	Luc LEENDERS

COMPOSITION DE LA SELECTION

Noms-Prénoms	Poste	Date de naissance			Club
		J	M	A	
GARDIENNES DE BUT					
AURARD Anaïs	GB	15	03	99	Villard de Lans
MAMERI Margaux	GB	12	04	97	Gap
POUSSE Talide	GB	24	02	98	La Roche sur Yon
QUARTO Léa	GB	11	04	98	Besançon
VADEZ Mathilde	GB	29	12	99	Cergy
DEFENSEURS					
CARRAIN Marine	DEF	12	06	98	Annecy
DELCROIX Lisa	DEF	14	10	98	Castres
DUFAYARD Margaux	DEF	06	09	99	Chambéry
FUCHS Marie	DEF	26	02	97	Colmar
GARCIA Chloé	DEF	21	11	97	Meudon
LECLERC Sophie	DEF	14	08	97	Dijon
MESSON Marine	DEF	21	04	98	Annecy
PERRENOUD Phèdre	DEF	25	02	98	Strasbourg
POUSSE Maud	DEF	13	06	97	Strasbourg
TRILLAUD Floriane	DEF	07	05	97	Anglet
VAANANEN Mia	DEF	30	11	99	Mulhouse
VIAL Juliette	DEF	09	04	99	Gap
VILLIOT Léa	DEF	11	02	97	Briançon
ATTAQUANTES					
ADAMCZAK Loïne	ATT	08	10	98	Valenciennes
ALLENBACH Elona	ATT	11	07	99	Mulhouse
AURARD Chloé	ATT	15	03	99	Villard
BARDON Juliette	ATT	11	08	98	Gap
BAUER Lisa	ATT	19	04	97	Strasbourg
CADOT Coralie	ATT	04	05	98	Tours
CARAT Océane	ATT	06	07	99	Tours
DEBERGE Adèle	ATT	27	07	00	Clermont-Ferrand
DUFAYARD Roxane	ATT	31	01	97	Chambéry
DUVIN Estelle	ATT	01	02	97	Dunkerque
HUGUET Apolline	ATT	03	08	98	Orléans
HUGUET Eléonore	ATT	03	08	98	Strasbourg
JEANPIERRE Alexane	ATT	20	08	97	Montpellier
ROUCHON Camille	ATT	05	10	98	Montpellier
ROZIER Clara	ATT	28	08	97	Morzine
VIX Jade	ATT	03	05	97	Strasbourg
WILLER Coline	ATT	11	08	98	Valence

DEPLACEMENT – RENDEZ-VOUS

Le rendez-vous est fixé le **lundi 25 août** à la gare SNCF de Grenoble à **14h00**.

La fin du stage est fixée le **dimanche 31 août** à la gare SNCF de Grenoble à **16h00**.

Un transport collectif est organisé de la Gare SNCF de Grenoble à la patinoire de Vaujany.

Pour information horaires SNCF conseillés :

Lundi 25 août	Dimanche 31 août
Paris 09h58/Grenoble 13h34 (via Lyon)	Grenoble 16h27/Paris 20h07 (via Lyon)
Dijon 09h40/Grenoble 13h34 (via Lyon)	Grenoble 16h27/Dijon 19h38 (via Lyon)
Chambéry 12h39/Grenoble 13h27	Grenoble 16h34/Chambéry 17h20
Besançon 08h51/Grenoble 13h34 (via Lyon)	Grenoble 16h27/Besançon 21h05 (via Lyon et Dijon)
Annecy 10h39/Grenoble 12h27	Grenoble 16h34/Annecy 18h15
Mulhouse 07h56/Grenoble 12h36 (via Lyon)	Grenoble 16h27/Mulhouse 20h50 (via Lyon)
Dunkerque 07h24/Grenoble 13h34 (via Lille et Lyon)	Grenoble 17h23/Lille Europe 21h57 (via Lyon)
Valence 12h26/Grenoble 13h30	Grenoble 16h30/Valence 17h34
Thonon les Bains 08h32/Grenoble 12h06 (via Bellegarde)	Grenoble 16h34/Thonon les Bains 20h27 (via Annecy et Annemasse)
Strasbourg 07h01/Grenoble 13h34 (via Marne la Vallée et Lyon)	Grenoble 17h20/Strasbourg 00h14 (via Paris)
Orléans 07h54/Grenoble 13h34 (via Paris et Lyon)	Grenoble 17h20/Orléans 22h32 (via Paris)
La Roche Sur Yon 06h05/Grenoble 13h34 (via Nantes et Lyon)	Grenoble 16h27/Nantes 23h08
Montpellier 10h31/Grenoble 13h30 (via Valence)	Grenoble 16h25/Montpellier 18h58 (via Valence)
Colmar 07h23/Grenoble 12h36 (via Mulhouse et Lyon)	Grenoble 17h20/Valenciennes 23h34 (via Paris)
Valenciennes 08h00/Grenoble 13h36 (via Lille et Lyon)	Grenoble 16h27/Tours 21h50 (via Lyon et St Pierre des Corps)
Tours 07h31/Grenoble 12h31 (via Paris)	Grenoble 16h27/Clermont 21h03 (via Lyon)
Clermont 08h57/Grenoble 13h34 (via Lyon)	Grenoble 17h09/Toulouse 22h20 (Valence)
Toulouse 7h13/Grenoble 13h30 (via Narbonne et Valence)	

Prenez immédiatement vos dispositions pour réserver les billets sur l'ensemble du parcours en raison de la forte demande en cette période. Choisissez des billets modifiables.

Remarques :

Les joueuses de Gap et Briançon doivent effectuer les trajets entre leurs clubs et la gare SNCF de Grenoble en voitures groupées.

Les joueuses de Castres et Anglet doivent rejoindre la gare de Toulouse en véhicule personnel.

Les joueuses suivantes doivent s'organiser, au retour, pour rejoindre leur domicile.

- La Roche sur Yon : trajet Nantes – La Roche sur Yon en véhicule personnel.
- Colmar : trajet de Mulhouse – Colmar en véhicule personnel.
- Dunkerque : trajet de Lille-Europe – Dunkerque en véhicule personnel.

HEBERGEMENT

Chalet de Côte Belle
HAMEAU DE LA VILLETTE
38114 VAUJANY
Tél/Fax : 04.76.79.61.26
E mail : contact@chaletcotebelle.fr

MEDICAL

Important :

Il est nécessaire de rappeler l'obligation de remplir un imprimé AUT (Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques) pour toute utilisation d'un traitement médical comprenant des substances figurant sur la liste des interdictions définies par l'AMA (Agence Mondiale Anti-Dopage) et qui se trouve sur le site www.santesport.gouv.fr ou sur le site www.afld.fr ou pour tout renouvellement de traitement.

L'AUT permet à tout sportif, l'utilisation thérapeutique de substances interdites dans le cadre de prescriptions médicales justifiées.

Depuis la création de l'**Agence Française de Lutte contre le Dopage** (AFLD) des modifications sont intervenues dans les procédures de contrôle des AUT.

Dans ce cas, le sportif **doit demander à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage** (AFLD) une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), demande à envoyer, par lui-même, **par lettre recommandée avec avis de réception. Une copie doit être envoyée au médecin fédéral national.**

Rappel : Lors de chaque regroupement vous devez impérativement être en possession de votre AUT.

MODALITES PRATIQUES

Remboursement de vos frais :

Il vous est demandé de faire l'avance de vos frais **entre la ville siège de votre club et le lieu de regroupement ou de destination.** Vous serez remboursé **sur demande de votre part dans les 15 jours suivant la fin de votre déplacement, sur présentation de votre billet SNCF 2^{ème} classe ou sur la base d'un billet SNCF 2^{ème} classe si vous vous déplacez seule en véhicule personnel.**

Une fiche de remboursement vous sera remise sur place.

Il n'y a pas de remboursement en deçà de 100 km A/R.

Aucun autre remboursement (péages, parking, couchette, repas, boissons, supplément de bagages...) ne sera pris en charge.

Tout déplacement n'entrant pas dans le cadre ci-dessus ne pourra bénéficier d'un remboursement sauf accord préalable du Manager.

Il vous est demandé de bien vouloir acheter la carte « 12-25 » si son achat est amorti par l'économie réalisée. Dans ce cas, elle vous sera remboursée en plus de votre billet SNCF.

MATERIEL

Vous voudrez bien vous munir de votre équipement complet de hockey (sauf casque et gants), de suffisamment de crosses pour l'ensemble du stage, de tenues sportives d'entraînement (survêtement, shorts, chaussures de sport).

Vous devez vous munir de la dotation France 2013-2014 (pour celles qui l'ont reçue) : survêtement, short, t-shirts et polo.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Vous devez vous munir de votre carte vitale européenne ou de son attestation ainsi que de la décharge parentale.

PLANNING

Lundi 25 août 2014

**Transfert clubs - Vaujany
Entrainement Glace : 19h00-20h15**

Mardi 26 août 2014

**Test Physiques : 08h00-09h30
Entrainement Glace : 10h00-11h15
Entrainement Glace : 18h00-19h15**

Mercredi 27 août 2014

**Entrainement Glace : 11h00-12h15
Entrainement Glace : 18h00-19h15**

Jeudi 28 août 2014

**Entrainement Glace : 11h00-12h00
Entrainement Glace: 18h00-19h15**

Vendredi 29 août 2014

**Entrainement Glace : 11h00-12h00
Match France – Suisse : 19h00**

Samedi 30 août 2014

**Entrainement Glace : 10h00-11h00
Match France – Suisse : 16h00**

Dimanche 31 août 2014

**Match France – Suisse : 11h00
Transfert Vaujany - Clubs**



LETTRE DE DECHARGE

Je soussigné(e),, Père, Mère, Tuteur (*) autorise le Responsable de l'Equipe France Féminine Senior de Hockey sur Glace à faire pratiquer sur la personne de mon enfant..... toute intervention, anesthésie ou soins médicaux qui, en cas d'urgence, apparaîtraient nécessaires, au cours des stages avec l'Equipe de France Féminine Senior durant la saison sportive 2014-2015.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Tél. bureau :

N° sécurité sociale de l'enfant :

Nom de la mutuelle :

N° adhérent :

* rayer les mentions inutiles

Signature du responsable légal

Pour les mineures : fiche à remettre au responsable d'équipe au début du stage